Lou Tchaouvel

Bulletin municipal N° 86 - Mai 2024

LE MOT DU MAIRE

Chers amis.

Trois ans et demi se sont écoulés, un mandat qui a débuté en pleine crise sanitaire, puis économique. Avec mon équipe, nous avons maintenu le cap et je me félicite de l'avancement de notre programme basé sur l'écoute, la proximité, la convivialité et le service, dans le respect du budget fixé, sans augmentation du taux d'imposition communal cette année encore.

Vous trouverez dans ce Tchaouvel le compte administratif 2023 et le budget prévisionnel pour l'année 2024. L'intégralité du budget, dans le détail, est bien entendu à votre disposition en mairie.

Des travaux de voierie ont été effectués, notamment pour l'écoulement des eaux pluviales, chemin du cirque de Gens, chemin de la Font, chemin des Digues, couronnement par bonnet mortier d'un parapet chemin du Boudenas et rectification du virage à hauteur du parking des Blâches. Au cimetière la procédure de récupération des tombes se poursuit. A hauteur du Boulodrome un haricot a été enlevé afin de réaménager des emplacements de parking et faciliter ainsi la circulation à proximité du rond-point. Par anticipation de l'aménagement d'un parking en sortie du village, une zone de circulation piétonne a été aménagée. Elle permettra aux personnes de parcourir en toute sécurité le trajet entre le futur parking et le boulodrome. Un arrêté interdisant le stationnement sur ce parcours piétons a été pris. Un panneau d'interdiction sera mis en place prochainement.

Très prochainement des travaux d'assainissements instruits par le SEBA vont commencer. Dans un premier temps Place de la Remon et rue de la Chareyrade et dans un second temps rue de la Calade.

Enfin je souhaite profiter de cet éditorial pour exprimer ma gratitude envers tous les acteurs de la vie de notre commune : les bénévoles, les élus, les associations, les agents municipaux et vous tous qui jouez un rôle essentiel dans le dynamisme de notre Chauzon.

Pour terminer je vous souhaite à tous une excellente période estivale, en espérant que le beau temps arrive rapidement.

Jean-Claude Delon

POINT FINANCES

COMPTE ADMINISTRATIF Budget principal 2023

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		240 478.84 €	16 151.08 €	0.00 €
Opérations de l'exercice	287 405.70 €	343 149.44 €	173 379.68 €	281 904.51 €
TOTAL	287 405.70 €	583 628.28 €	189 530.76 €	281 904.51 €
Résultat de clôture		296 222.58 €		92 373.75 €

Besoin de financement	0.00 €	
Excédent de financement	92 373.75 €	
Restes à réaliser	91 479.24 €	65 000.00 €
Besoin de financement des RAR	**26 479.24 €**	
Excédent de financement des RAR		
Besoin total de financement		
Excédent total d'investissement	**65 894.51 €**	
Affectation à l'art 1068	**0.00 €**	
Excédent de fonctionnement reporté	**296 222.58 €**	

Sur l'exercice 2023, le budget communal présente un excédent de 296 222.58 € en fonctionnement, à reporter sur le budget 2024 et un excédent de 92 373.75 € en investissement. Le solde des restes à réaliser en investissement s'élève à 26 479.24 €, l'excédent total d'investissement à reporter sur le budget 2024 est donc de 65 894.51 €.

Concernant le budget 2024, les sections de fonctionnement et d'investissement peuvent se résumer comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	603 290.44 €	603 290.44 €
Investissement	329 622.36 €	329 622.36 €

Les principaux projets d'investissement pour 2024 concernent les travaux de réhabilitation de la grange Champetier pour transformation en local de rangement pour les associations, la création d'un parking pour le boulodrome et l'installation d'un City Park.

Pour plus de détails sur le budget 2024, une note de synthèse est consultable sur le site Internet de la commune (**chauzon.fr**) sous **La Mairie → Conseils municipaux → Procès-verbaux des conseils municipaux**.

TRAVAUX ET AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT

Réfection de déversoirs

Afin de faciliter l'écoulement de eaux pluviales et d'éviter les engorgements, des déversoirs ont été aménagés ou rénovés.

Chemin du Cirque de Gens

Chemin de la Font

Chemin des Digues

Aménagement du virage au bas de la route des Blâches

Intersection route des Gras et route des Blâches

Tables de pique-nique

3 tables de pique-nique du modèle présenté ci-dessous vont être installées sur le terrain attenant au parking des Blâches en remplacement des tables existantes très détériorées et une place du Coulet.

Cheminement piétons route des Gras

Par anticipation du parking qui va être créé en sortie du village afin de résorber l'encombrement de voitures aux abords du boulodrome, un cheminement piétons a d'ores et déjà été aménagé. Ces travaux visent à améliorer la cohabitation boulistes/riverains.

Local de rangement pour les associations

La réhabilitation de la grange Champetier est achevée. Les associations pourront très prochainement profiter de ce nouveau local de rangement.

SEBA

Des travaux de **remplacement des canalisations des eaux usées v**ont être entrepris en juin par le Seba. Ils dureront environ 3 semaines. Pendant cette période, quelques désagréments et des difficultés d'accès rues de la Calade et de la Chareyrade, au Caladou et place de la Remon ainsi que sur une partie de la rue Etienne Georges seront inévitables. Merci pour votre compréhension.

ASSOCIATIONS

Comité des fêtes

Le **feu de la Saint Jean** aura lieu le **samedi 22 juin** sur le parking au-dessus du boulodrome. Musique, buvette et bonne humeur au programme !

FEUX DE LA SAINT JEAN – PETIT HISTORIQUE

Origine

Cet événement découle du culte du soleil. Les feux de solstices étaient à l'origine des fêtes païennes. Depuis l'Antiquité, on fêtait le soleil lors du solstice d'été (dans l'hémisphère nord, il a lieu le plus fréquemment le 21 juin), quand la nuit est la plus courte et la plus douce.

L'événement fut d'abord célébré pour rendre hommage à la lumière et à la force solaires, mais aussi, pour honorer l'amorce de la saison agricole.

Les feux de solstices étaient au Moyen Âge allumés aux points de croisement des chemins, dans les champs, pour empêcher que les sorcières et magiciennes n'y passent pendant cette nuit ; on y brûlait parfois les herbes cueillies le jour de la Saint-Jean, contre la foudre, le tonnerre, les orages et l'on pensait écarter par ces fumigations les démons et les tempêtes.

Tradition

Chaque année, partout en France, en Europe et jusqu'au Canada, de grands feux de joie s'allument accompagnés de danses et traditions pour accueillir l'été chaleureusement.

Jules Breton, La Fête de la Saint-Jean, 1875 (musée des Beaux-Arts de Philadelphie).

Les Chaudonnes

Comme chaque année un **marché estival** se tiendra tous les lundis sur le parking des Blâches à l'entrée du village à compter du lundi 24 juin et jusqu'au lundi 2 septembre inclus. Produits du terroir, cosmétiques bio, fruits, légumes et une buvette pour vous rafraîchir.

FESTIVITES PASSÉES

Les Chaudonnes

L'association Les Chaudonnes a invité les enfants de Chauzon à une chasse aux œufs le 7 avril dernier.
Une vingtaine d'enfants et leurs parents, ont participé à cet après-midi récréatif.
Chacun a été récompensé par un sachet de chocolats de pâques et deux d'entre eux, qui avaient trouvé des œufs différents, ont gagné un gros œuf en chocolat.

Nettoyage des bords de l'Ardèche

Le samedi 4 mai, des courageux étaient venus prêter main forte à la municipalité pour une grande ballade par équipes de nettoyage des bords de l'Ardèche. Merci à eux. Sans cette aide précieuse, nous ne pourrions pas préserver nos berges. A midi, un repas froid leur a été offert.

Les bénévoles devant la mairie avant de passer aux choses sérieuses.

La récole fut bonne ! Bravo aux bénévoles.

ACCA **(Association Communale de Chasse Agréée de Chauzon)**

Le tableau de chasse est impressionnant : 46 sangliers pour la saison 2023/2024.
Venez déguster le sanglier à la broche lors du **repas annuel des chasseurs le samedi 8 juin à 12h**.
Pas de réservations. Coût du repas (entrée, plat, dessert, vin et café) : 20 €

COTE CULTURE

Ciné7

Au ciné7 de Ruoms, ne manquez surtout pas la dernière projection d'opéra filmé au Metropolitan Opera de New-York le mardi 4 juin à 19h.

Le programme du cinéma est régulièrement mis à jour sur le site de la commune **chauzon.fr** dans la rubrique Agenda.

Devoir de mémoire

Pour des motifs administratifs, l'exposition rétrospective sur la période d'occupation qui était prévue en juin est annulée.

Une commémoration pour le 80e anniversaire du débarquement du 6 juin 1944 se déroulera au monument aux morts de Chauzon à 11H.

Un nouveau plan de Chauzon a été édité. Des exemplaires sont à votre disposition en mairie.

POINT LECTURE

Le collier rouge de Jean-Christophe Rufin

1919, dans une petite ville du Berry écrasée par la chaleur de l'été, huis clos entre deux hommes, deux soldats, et un chien, qui hurle jour et nuit sans discontinuité. Le chien porte un collier rouge qui renvoie à la légion d'honneur qu'a reçue Morlac, accusé d'un acte grave et emprisonné.

Récit feutré et pudique, plaidoyer contre l'absurdité de la guerre et la bêtise humaine, ce texte est un petit condensé d'humanité et d'animalité.

Un soldat emprisonné, face à un jeune gradé chargé de déterminer si le soldat est coupable ou non de trahison. Au fil des pages, vous découvrirez l'histoire de ce soldat, ses motivations et les événements qui l'ont conduit à l'acte répréhensible. Je ne peux vous en dire plus pour ne pas gâcher le plaisir de la découverte. Un livre dont il faut s'imprégner, dans lequel il faut se laisser absorber.

Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte les mardis impairs de 16h à 18h.

COTE NATURE

Ateliers/balades sur la préservation et l'économie d'eau

Pour la deuxième année consécutive, l'Établissement Public Territorial du Bassin Versant de l'Ardèche et ses partenaires sont heureux de vous proposer 25 nouveaux rendez-vous gratuits, ludiques et familiaux pour découvrir nos rivières et devenir acteur de leur préservation.

L'EPTB propose de nombreuses animations gratuites, notamment des balades/découverte des rivières, des ateliers, tels « Mon potager économe en eau », des stands « J'économise l'eau à la maison », des conférences « Eau et changement climatique ».

Programme et inscriptions sur ardeche-eau.fr ou par téléphone au 04 75 37 82 20

Frelon asiatique et recherche de nids

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.
Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS (Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire), vise à repérer et faire détruire les nids afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.
Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement sur la plateforme de signalement en ligne : **frelonsasiatiques.fr**. L'intercommunalité prend en charge le coût de leur destruction.

Deux types de nids peuvent être observés : **Les nids primaires**, visibles dès les premiers beaux jours, au printemps et l**es nids secondaires**, visibles dès le début de l'été.

Reconnaître le frelon asiatique

Repérer un nid

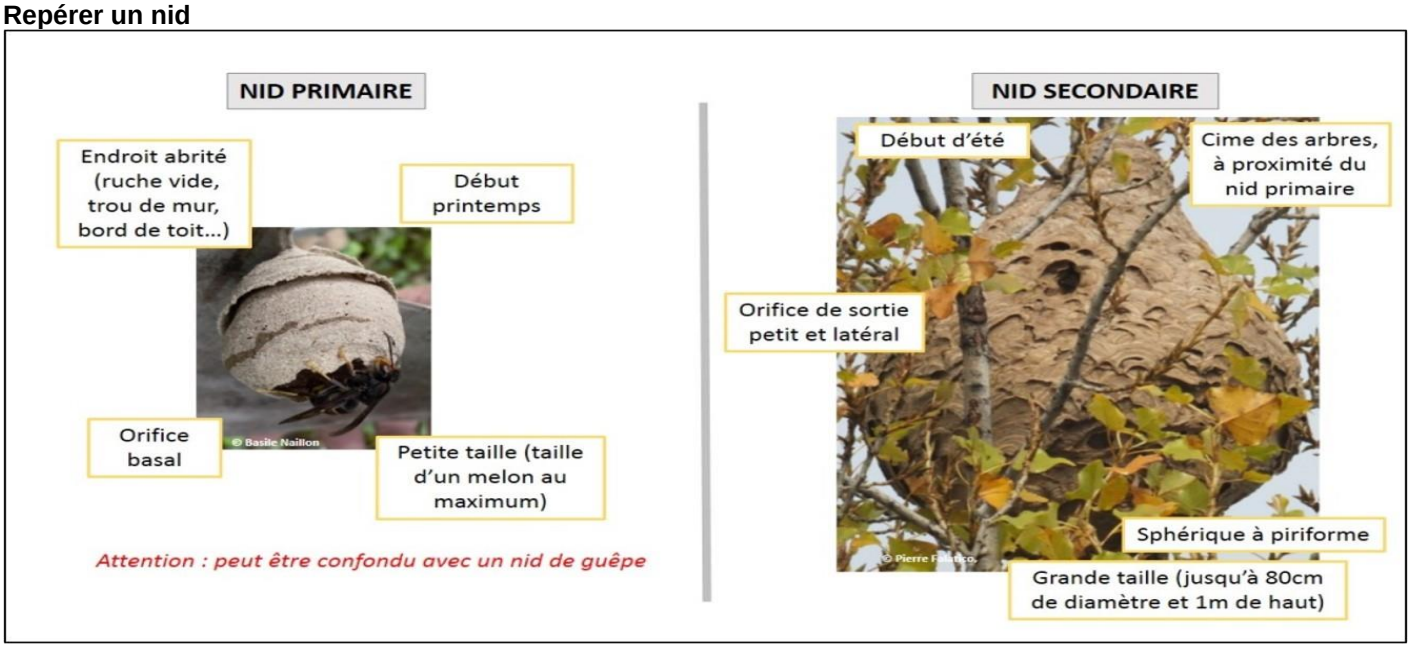

RAPPEL

Nous avons, sans succès, tenté de retrouver la princesse qui avait perdu ses pantoufles !

Une fois de plus, nous vous rappelons que la déchetterie de Ruoms est prévue pour ce type de déchet, pas les points d'apport volontaire du village.
Merci de tenir compte de ce rappel.

Déchetterie

L'accès aux déchetteries et aires de dépôt des déchets verts est désormais contrôlé. Pour pouvoir y accéder vous devez présenter un QR code (format numérique ou papier) aux agents à l'entrée des sites. Pour ce faire, rendez-vous sur le site du SICTOBA https://sictoba.usager.symetri.fr/connexion
Il est également possible de s'inscrire via un formulaire papier.
Ce contrôle d'accès n'entraîne aucune limitation de passages pour les particuliers.
Les volumes acceptés pour les professionnels passent de 2m3 à 4m3 par jour.
La déchetterie de Ruoms est ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h45
Vous pouvez prendre contact par téléphone au 04.75.39.06.99.
Pour les déchets verts : du mardi au samedi de 8h30 à 12h30.

Des **composteurs de quartier** ont été installés aux points d'apport volontaire de la route des Gras, du boulodrome, du Coulet, du cimetière, et place Marcel Champetier. Des bacs de récupération des cendres de cheminés et poêles ont également été installés aux même points (sauf place M. Champetier). Ces agencements devraient vous permettre de réduire grandement le volume de vos ordures ménagères.

Brûlage

Le brûlage des déchets verts est interdit en tout temps sur le territoire national, y compris en Ardèche, en application des dispositions de l'arrêté préfectoral 2013-077-0006, du code de l'environnement et du règlement sanitaire départemental. Vous devez porter vos déchets verts à la déchetterie (voir horaires ci-dessus).

Élagage

Pensez à élaguer vos arbres, notamment ceux dont les branches dépassent sur la voie publique. Veillez à ne pas entraver le passage des véhicules de grande taille (camions de ramassage des ordures ménagères et des bacs de tri sélectif et du verre).
Par ailleurs, comme nous le rappelle le préfet de l'Ardèche « Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est obligatoire et c'est investir pour votre sécurité face aux feux de forêt et de végétation. »
Comme vous le savez, il est interdit d'utiliser des produits phytosanitaires qui venaient à bout des mauvaises herbes mais qui polluent les nappes phréatiques. Nous devons revenir à des moyens mieux adaptés et nous comptons sur vous pour faire le nécessaire, dans le respect de l'environnement, au droit de votre habitation.

Consultations juridiques gratuites

Dans le cadre de ses actions, le CDAD (Conseil Départemental d'Accès au Droit) de l'Ardèche propose plusieurs permanences de consultations juridiques gratuites et ouvertes à tous et à toutes. Ces permanences, appelées Point-Justice, sont organisées sur tout le département de l'Ardèche. Les lieux et dates des différents Point-Justice à la disposition du public sont mis à jour chaque mois.
Vous pouvez contacter le secrétariat du CDAD au : 04 75 66 40 28

ETAT CIVIL

Tous nos vœux de bonheur à …

Marie-Reine Karam et Jorma Barthe, mariés le 20 janvier 2024
Céline Lopez et Geoffroy Issartel pacsés le 25 janvier 2024
Alice Daveau et Guilhem Mercier pacsés le 23 avril 2024

Bienvenue à …

Elio, Cornil Carpentier, fils de Marion Dumas et Teddy Carpentier né le 27 janvier 2024
Emma, Rose, Lucie Ranchin fille d'Aurélie Platet et Olivier Ranchin née le 11 avril 2024

ET TOUJOURS, LES NUMEROS UTILES

Maison de santé

Place de la Petite Vitesse, 07120 Ruoms
Téléphone : 04 75 39 60 35
https://www.sante.fr/maison-de-sante-l6223-3/ruoms/maison-de-sante-des-trois-rivieres

Infirmières

Les infirmières ont toutes un numéro personnel.
Contacter la maison de santé pour les obtenir.

Pharmacies

Pharmacie LAGERGE
2, rue Alphonse Daudet
Téléphone : 04 75 39 60 17
https://lagerge.aprium-pharmacie.fr/

Pharmacie TAULEIGNE
10, Place du Général de Gaulle
07120 RUOMS
Téléphone : 04 75 39 62 39

Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche

16, rue des Abeilles, 07150 Vallon Pont d'Arc
Tél : 04 75 37 61 13
http://www.cc-gorgesardeche.fr/
Site sur lequel vous trouverez également le dernier bulletin de l'Interco :

Centre d'incendie et de secours

Composer le 18

Centre antipoison

Appeler au 04 72 11 69 11

Alcool assistance

Contact 06 19 78 69 31 – alcoolassist07@sfr.fr

SAMU

Composer le 15 ou le 112

Gendarmerie Nationale

18, avenue de la Gare 07120 Ruoms (permanence le vendredi matin)
Tél : 04 75 39 61 09
3 place de l'Ancienne Gare, 07150 Vallon-Pont-d'Arc
Du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Le dimanche de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00
Tél : 04 75 88 02 10
Lorsque ces structures sont fermées, un renvoi d'appel vers Privas est automatiquement enclenché.

Toutes les informations concernant la commune et régulièrement mises à jour sur le site chauzon.fr